

## Le Conseil d'administration du Parc national des Calanques a voté le budget primitif pour 2014

*Le conseil d'administration (CA) de l'établissement public du Parc national des Calanques s'est réuni ce jour, jeudi 28 novembre 2013 à Marseille, au sein de la station d'épuration Géolide de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Une visite du bâtiment a été proposée aux membres du CA à l'issue de la séance.*

### Attribution des moyens financiers et humains pour 2014 :

Les membres du CA ont adopté à l'unanimité le budget primitif pour 2014, et voté la proposition de ventilation du budget basé sur **une subvention de l'Etat d'environ 3 250 000 €, financée sur les lignes du Ministère en charge de l'écologie**. Cette enveloppe est destinée à couvrir la masse salariale, les dépenses de fonctionnement autres et celle d'investissement.

Ce budget permettra à l'établissement public du Parc national **d'accroître les moyens humains à 33 postes équivalents temps plein (soit 10 postes permanents supplémentaires) au 31 décembre 2014. Par ailleurs, le Parc national pourra recruter des agents occasionnels (ex : les écocogardes durant la période estivale) pour un équivalent de 11 postes à temps plein sur l'année.**

**Sur les 33 emplois équivalents temps plein, 20 postes concernent les effectifs du siège et 13 postes seront dédiés aux missions de terrain**, sur les différents secteurs :

- secteur « littoral ouest et archipels »
- secteur « est »
- secteur « interface ville nature »

### Quelques exemples de projets prévus en 2014 (projets partenariaux restant à concerter et à préciser) :

- Elaborer un plan d'actions pluriannuel qui résulte de l'élaboration de la charte
- Réalisation et valorisation de l'étude état zéro en mer
- Lancement d'un programme « Gestion des milieux littoraux »
- Mise en place de panneaux signalétiques pour matérialiser les limites du Parc national à terre et en mer
- Travaux d'aménagements paysagers
- Actions d'éducation à l'environnement
- Actions d'information et de sensibilisation du grand public
- Actions en faveur des personnes à mobilité réduite
- Développement de la marque « Parc national »

---

Pour en savoir plus sur le Parc national : <http://www.calanques-parcnational.fr/>  
Rejoignez le Parc national sur Facebook : <http://www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques>

Contact presse : Laurence DELACHAUME  
Tél : +33 (0)4 20 10 50 00  
[laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr](mailto:laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr)

Bât A4 - Parc Valad - Impasse Paradou  
13009 Marseille

